



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 9 mai 1997

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 24 Avril 1997

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 12 Mai 1997

**Création d'aires d'accueil des Gens du Voyage - demande de
subvention**

[\[Annexe\]](#)

Président :

M. Bernard BELLEC - Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Claude PAGES, M. Robert LEON, Mme Geneviève PERRIN-GAILLARD,
M. Alain BAUDIN, M. Gérard GAUDUCHON, Mme Marie-Josèphe SOULISSE,
M. Jean-Robert BEJUGE, M. Gilles FRAPPIER, Mme Françoise GAILLARD,
M. Jacques LAMARQUE

Conseillers :

M. Christian RIBBE, Mme Jeanine BIMES, Mme Maryse ROUZIER, M. Paul
SAMOYAU, M. Luc DELAGARDE, M. Michel GENDREAU, Mme Claire
MINALI-BELLA, Mme Françoise BILLY, Mme Geneviève RIZZI, M. Gérard
NEBAS, Mme Annie COUTUREAU, M. Patrick ARNAUD, Mme Patricia
LUCAS, Mme Madeleine CHAIGNEAU, M. Jean-Michel PASSERAULT, M.
Pierre STEVENET, M. Pierre GUERIT, M. Jean PILLET, Mme Jacqueline
LEFEBVRE, M. Frédéric ROUILLE, M. Hervé LAMPIN, M. Claude
VITELLINI, M. Michel RIVALLIN, Mme Catherine REYSSAT, Mme Ségolène
ROYAL, Mme Marie-Cécile MORISOT, M. Guy-Marie GUERET

Secrétaire de séance : Guy-Marie GUERET

Excusés ayant donné pouvoir :

M. Jean-Claude ALAZARD donne pouvoir à M. Claude PAGES.
Mme Nadine PINSON donne pouvoir à M. Robert LEON.
Mme Danielle RICHARD donne pouvoir à M. Bernard BELLEC.
Mme Chantal BARRE donne pouvoir à M. Jean-Michel PASSERAULT.
Mme Christiane FASILLEAU donne pouvoir à M. Paul SAMOYAU.
Mme Janine LUCAS donne pouvoir à M. Jean PILLET.

Excusés :

Conseillers :

Mme Christiane ROUSSELLE

Monsieur Claude PAGES, Premier Adjoint, expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition du Maire,

Après examen par la Commission Générale,

Conformément à notre délibération du 29 mars 1996 relative à la création de trois aires d'accueil des Gens du Voyage, une première aire comprenant vingt emplacements (40 caravanes) a été réalisée à Niort et mise en service en octobre 1996, rue de la Mineraie.

Toutefois, dans le cadre du schéma départemental d'accueil des Gens du Voyage, le projet défini en 1996 a été modifié : une deuxième aire sera créée cette année à Noron, elle comprendra douze emplacements (24 caravanes).

La troisième aire d'accueil sera réalisée entre le contournement est - sud de Niort et l'échangeur de Romagné, elle comportera 30 emplacements (60 caravanes) et remplacera l'aire provisoire d'accueil existant actuellement CD 106 qui est située sur l'emprise de la voie de contournement.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint Délégué à solliciter auprès de l'Etat, du Département des Deux-Sèvres, de la Caisse d'Allocations Familiales et de tout autre Organisme, les subventions d'investissement et de fonctionnement correspondant à ces opérations.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	44
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0

Pour le Maire de Niort
Bernard BELLEC

Claude PAGES